

Compte rendu de la séance du mardi 03 novembre 2015

Secrétaire(s) de la séance:

Sophie DELHÔME

Ordre du jour:

Conseil municipal du 3 novembre 2015

- Commune nouvelle
- Subvention
- Convention CDG

Délibérations du conseil:

subvention (DE 2015 23)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser, à titre exceptionnel, une subvention de 280€ au club de l'amitié.

Convention CDG (DE 2015 24)

Monsieur le Maire expose que la loi 84-53 du 26/01/1984 modifiée, article 25, autorise les Centres de Gestion à passer des conventions pour l'exercice de missions facultatives. Un service médecine est proposé aux collectivités, une convention portant sur les modalités d'exercice de la mission afférente doit être établie.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Centre de Gestion de l'Eure ainsi qu'à procéder à toutes les formalités afférentes.

Projet de Commune Nouvelle (DE 2015 25)

Après la présentation du document de projet de création d'une commune nouvelle regroupant les communes de Piseux, Balines et Courteilles,

Après la discussion autour de ce projet concernant la date de création de ce regroupement, soit pour le 1 janvier 2016 ou le 1 janvier 2017,

Considérant que le délai pour le 1 janvier 2016 paraît trop court pour régler tous les problèmes afférents à cette création,

le Conseil Municipal donne son accord de principe, par 13 voix pour et 0 voix contre, à la création de cette commune nouvelle à compter du 1 janvier 2017.